

ASSOCIATION FONCIÈRE DE RUMERSHEIM

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Membres titulaires : 8
Membres présents : 7
Affiché le : 27/01/2025

SÉANCE DU 20 JANVIER 2025

Sous la présidence de M. Joseph BURGER, Président de l'Association Foncière de RUMERSHEIM

Étaient présents :

Membres titulaires : M. Pierre LUX, M. Claude KEITH, M. Christophe DISS, M. Joseph BURGER, M. Bernard GRASSER, M. Eric BURGER, M. Marcel GRIES

Membres suppléants : M. Jean GILLIG, M. Sébastien HAGER,

Absents : M. le Délégué du Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt

6. OBJET : SIGNATURE D'UNE PROMESSE D'ACTE D'ADHESION A EXPROPRIATION AVEC SNCF RESEAU

SNCF Réseau opère actuellement une régularisation des acquisitions foncières dans le cadre du projet LGV Est. Dans ce contexte, SNCF Réseau a identifié la nécessité de régulariser la situation foncière des parcelles suivantes situées sur le ban de Rumersheim :

- Préfixe 419, Section 24, Parcelle 48
- Préfixe 419, Section 24, Parcelle 01

Cette régularisation vise à finaliser les accords en procédant à la signature d'une promesse de traité d'adhésion, suivie d'un acte à traité d'adhésion. Ces étapes sont indispensables pour permettre le versement des indemnités qui reviennent à l'Association Foncière de Rumersheim, à savoir un montant de 862,68 €.

Le Bureau après délibération,

- AUTORISE le président à signer cette promesse d'acte d'adhésion à expropriation ainsi que l'acte à traité d'adhésion et à encaisser le versement correspondant.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

Pour copie conforme,

Le Président,
M. Joseph BURGER

Membre du bureau,
Le Maire Délégué, M. Pierre LUX

